

PAR COURRIEL SEULEMENT

Le 15 janvier 2018

Monsieur Alexandre Turgeon, directeur général
Conseil régional de l'environnement – Région Capitale Nationale

Madame Julie Molard, directrice générale
Association forestière des deux rives

**Objet : Vision de l'arbre 2015-2025 et plan d'intervention intégré de la
lutte à l'agrile du frêne**

Madame,
Monsieur,

Nous avons pris connaissance de la lettre que vous avez adressée à M. Régis Labeaume, le 9 novembre dernier, concernant le sujet mentionné en objet.

Depuis 2012, une équipe de spécialistes à la Ville élabore et met en œuvre un plan d'intervention intégré à l'agrile du frêne. Ce plan est constamment mis à jour en fonction des développements scientifiques dans le domaine et diffusé sur le site Internet de la Ville.

Dès la détection de la présence de l'agrile, effectuée grâce à notre programme de détection par écorçage de branches, nous avons agi rapidement pour déployer, dès l'été 2017, dans le premier foyer d'infestation, plusieurs actions prévues au plan en question (traitement, abattage, dispositifs de recherche, etc.). De plus, la Ville a procédé, l'automne dernier, à la plantation d'une quarantaine d'arbres pour remplacer la vingtaine d'arbres abattus.

Soyez assurés que nous avons transmis vos suggestions à nos professionnels. Ceux-ci travaillent déjà en partenariat avec les meilleurs spécialistes du domaine afin de mettre de l'avant des actions concertées et efficaces ayant pour but de ralentir l'infestation de l'agrile du frêne, contrer la dispersion des foyers et protéger la canopée.

Comme annoncé l'été dernier, des programmes d'aide sont actuellement à l'étude pour soutenir financièrement les citoyens dans les travaux d'abattage ainsi que dans le traitement de frênes en bonne santé et pour favoriser la plantation d'arbres de remplacement.

Une version actualisée du plan d'intervention est en préparation pour la campagne de lutte 2018 et sera diffusée au public cet hiver.

Les autorités de la Ville sont convaincues de l'importance de mettre en place une campagne de sensibilisation à l'intention des citoyennes et des citoyens. Nous serons ouverts aux propositions des organismes du milieu pour nous supporter dans cette tâche et multiplier l'efficacité de nos actions.

Enfin, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la protection de la forêt urbaine et de la canopée et vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-France Loiseau, directrice

c. c. Mme Suzanne Verreault, conseillère et membre du comité exécutif
Ville de Québec

Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
Direction générale adjointe – Qualité de vie urbaine
Ville de Québec